



Liberté • Égalité • Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PREFECTURE DE RÉGION MIDI-PYRÉNÉES  
PREFECTURE DU LOT

Symage

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise

## Schéma de gestion intégrée de l'eau

### PLAN D' ACTIONS POUR LA PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

appel à projet 2005 - programme 2006-2010



Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise

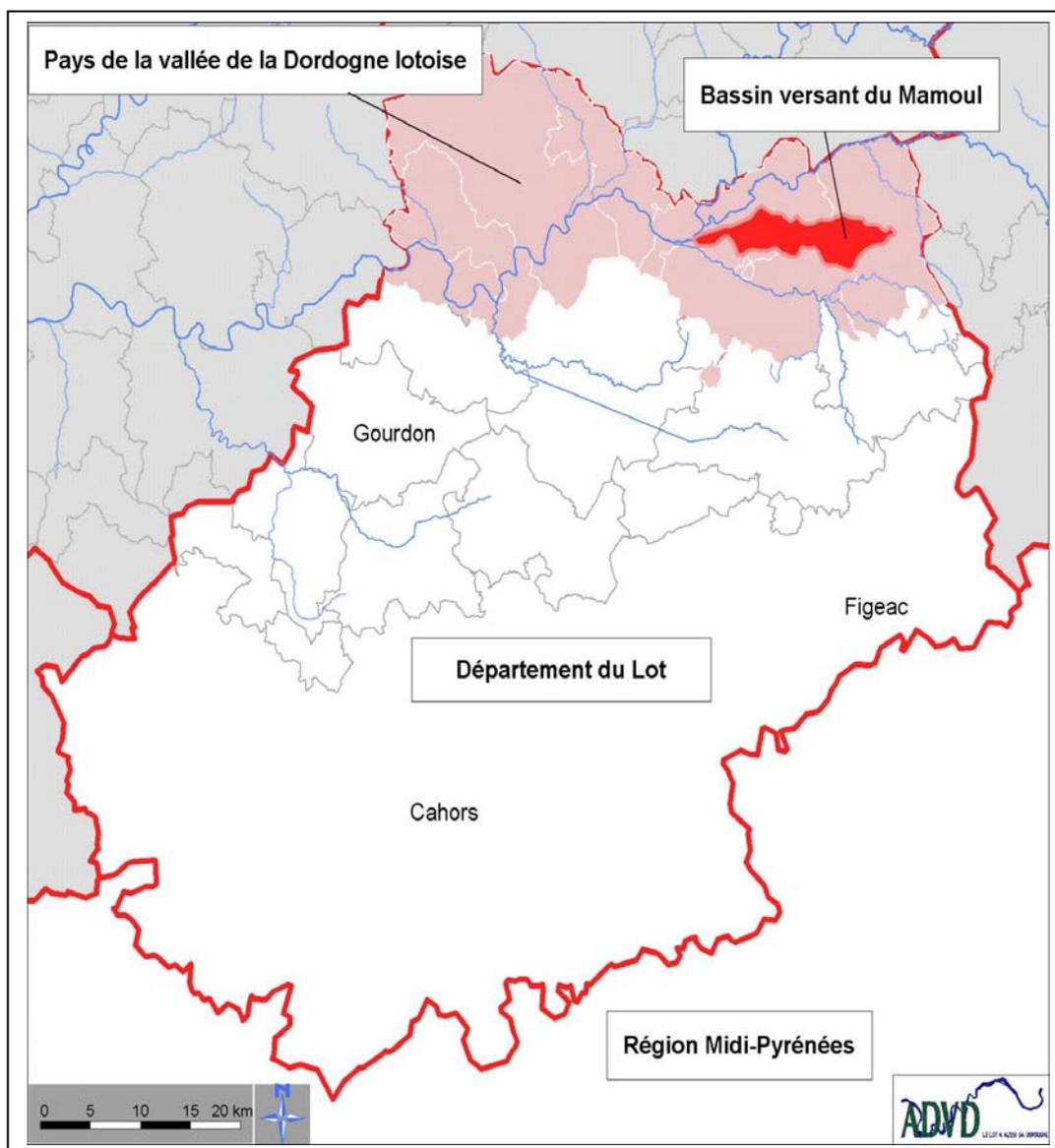


février 2005



## Contexte

Le projet couvre le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise, territoire validé par arrêté préfectoral du 28 juillet 2003. Il regroupe les six communautés de communes du Nord du département du Lot, au Nord de la Région Midi-Pyrénées. Ce territoire appartient au bassin versant de la Dordogne, et au district Adour-Garonne.



Après avoir présenté le cadre de travail et la démarche engagée à l'échelle du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise (§ 1 et 2), nous rappellerons les démarches complémentaires à d'autres échelles (§ 3 et 4).

## 1. Une démarche à l'échelle du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise

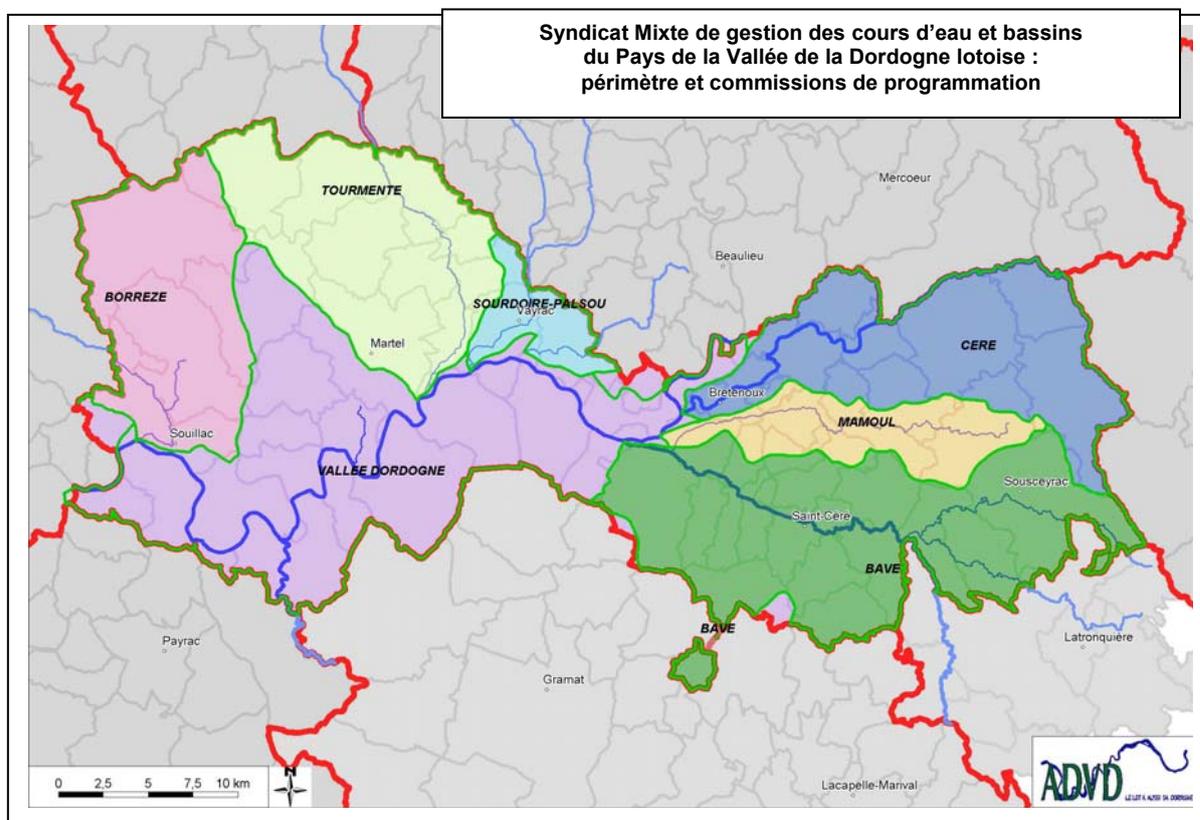
Le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise est entièrement organisé autour de son réseau hydrographique. Dans sa première orientation, la charte de développement du Pays propose de développer « des plans d'actions opérationnels à partir d'un diagnostic d'identification des enjeux concerté ». Cela s'est traduit par :

1. En 2003, l'élaboration d'un Schéma de Gestion Intégrée de l'Eau (SGIE) par l'ADVD, qui a permis d'identifier les problématiques et les enjeux prioritaires pour chaque sous bassin, et de proposer des politiques de gestion.
2. En 2004, la création d'un Syndicat Mixte de Gestion des cours d'eau et des bassins du Pays (SYMAGE) regroupant les communautés de communes du Pays et le Conseil Général, et dont l'objet est le suivant :

*« Étude, exécution, exploitation et entretien de tous travaux, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général et visant à contribuer :*

- ▶ *au maintien du libre écoulement des eaux et à l'amélioration de la sécurité publique,*
- ▶ *à la prévention des inondations,*
- ▶ *à la maîtrise des ruissellements,*

*programmés dans le cadre du Schéma de Gestion Intégrée de l'Eau du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise. »*



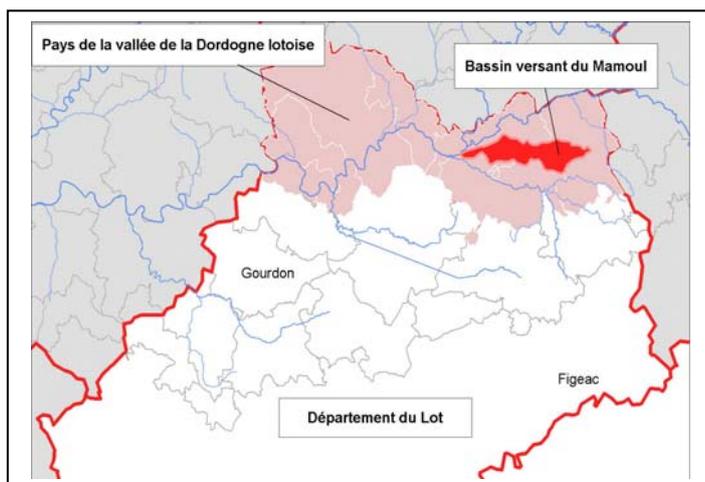
Ainsi, le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise est doté depuis le 20 décembre 2004 et ce, sur l'ensemble de son périmètre :

- d'un **schéma de gestion de l'eau** largement concerté et animé par un service d'ingénierie au sein de **l'ADVD**,
- couplé à un **syndicat maître d'ouvrage unique (SYMAGE)** porteur des programmes de travaux et doté d'un service technique.

## 2. Un premier volet opérationnel

Le 16 janvier 2004, et après une année d'étude et d'instruction, le Préfet du Lot et le Président de la communauté de communes Cère et Dordogne ont signé une convention de co-maîtrise d'ouvrage du plan de prévention des inondations sur le bassin du Mamoul. Cette démarche engagée dans le cadre du Plan Bachelot (circulaire du 1<sup>er</sup> octobre 2002) propose un programme d'actions visant à réduire l'impact des crues sur les enjeux de la basse plaine. C'est la première opération de gestion intégrée à l'échelle d'un bassin engagée dans la Région Midi-Pyrénées. Cette démarche en cours permettra de bénéficier d'un retour d'expérience utile pour lancer l'action sur le reste du territoire du Pays.

### PLAN DE PREVENTION DES INONDATIONS - BASSIN VERSANT DU MAMOUL



**Maîtres d'ouvrage :** EPCI Cère et Dordogne / Etat

**Objet du Plan :** Réduction de l'impact des inondations soudaines sur les enjeux existants et amélioration de l'état environnemental du bassin.

**Coût total :** 500 000 €HT (Etat 125 000 € - Région 125 000 € - Europe 150 000 € - EPCI Cère et Dordogne 100 000 €).

**Calendrier :** 2003-2006.

**Actions engagées :**

- Amélioration des écoulements de crue
- Mobilisation de champs d'expansion de crues
- Limitation du ruissellement superficiel
- Gestion des berges et des embâcles
- Animation et sensibilisation
- Réalisation des Documents Communaux Synthétiques et des plans locaux de gestion de crise

### **3. Une démarche à l'échelle du bassin de la Dordogne**

L'établissement public de bassin EPIDOR a déposé auprès du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable un dossier de PAPI en octobre 2003, visant à harmoniser les politiques de gestion des inondations à l'échelle des 24 000 km<sup>2</sup> du bassin de la Dordogne.

Ce projet a été classé « en couveuse », car nécessitant une étude préalable lancée le 2 décembre 2004.

L'établissement EPIDOR est partenaire du projet de PAPI du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise, les deux actions étant éminemment complémentaires : la première à une échelle stratégique de grand bassin fluvial, la seconde à une échelle locale de maîtrise d'ouvrage opérationnelle. La collaboration étroite des services techniques a été formalisée au sein du Conseil Général du Lot, et optimisera les deux démarches dans leur avancement respectif.

### **4. Une démarche à l'échelle de la vallée de la Dordogne lotoise**

La Préfecture du Lot a lancé en 1999 les études techniques préalables à la mise en place d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Cette opération programmée sur l'ensemble de la vallée de la Dordogne lotoise et ses affluents, couvre 40 communes sur les 62 du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise, et a été divisée en deux « bassins » : PPRi Dordogne amont et PPRi Dordogne aval.

L'ADVD a été associée à la phase de concertation et de mise à l'information du dossier PPRi, et a participé à de nombreuses réunions techniques avec les services instructeurs (DDE 46) et les collectivités locales.

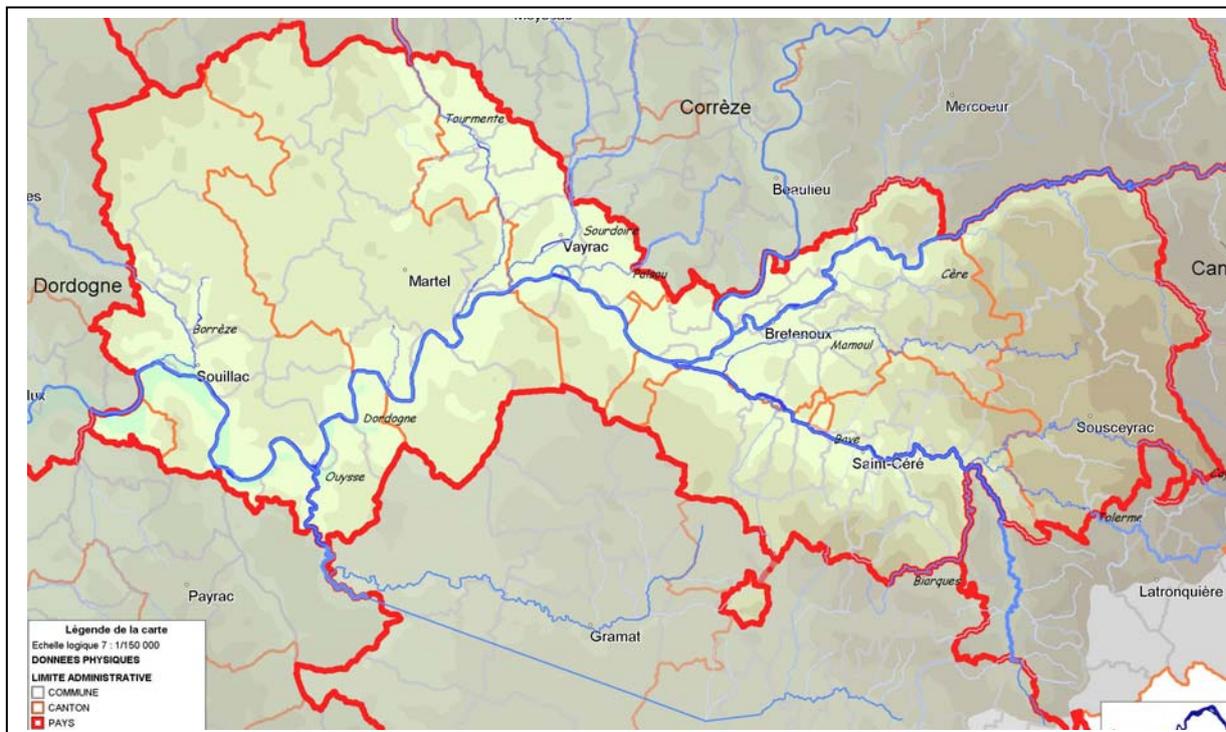
Le PPRi Dordogne amont est actuellement en phase d'approbation après enquête publique, et le PPRi Dordogne aval est en phase de consultation auprès des conseils municipaux.

L'impact d'une telle procédure réglementaire ne peut être négligé par les acteurs territoriaux, c'est pourquoi les services de l'ADVD et du SYMAGE participent avec les services d'Etat à l'intégration du PPRi dans les démarches territoriales et à l'information auprès des collectivités locales et des populations concernées.

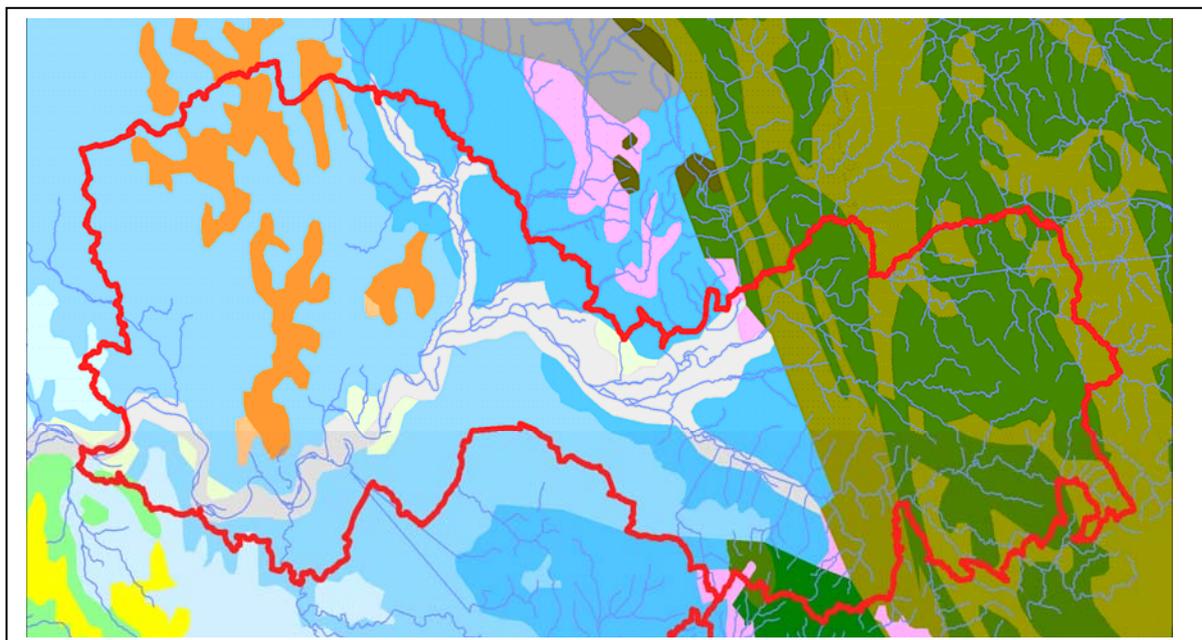
-----  
**Présentation générale**  
-----

Le Pays de la Vallée de la Dordogne Iotoise est tout d'abord décrit dans son cadre géographique et géologique. Un exposé sur les conditions hydrographiques et les types de régimes de crues pose la problématique des inondations du secteur.

Au Nord du département du Lot et de la Région Midi-Pyrénées, le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise regroupe 6 cantons et couvre 880 km<sup>2</sup>. Pays de transition entre le Massif Central et le Bassin Aquitain, entre la Dordogne de gorges et la Dordogne de plaines c'est un territoire de diversités que les rivières et vallées structurent profondément.



C'est le territoire de la Dordogne moyenne -ou quercynoise-, véritable val de Dordogne à la large plaine alluviale à cheval sur deux unités géologiques, sur deux systèmes de pentes et de modelé, bien visibles sur le croquis géologique : en vert les terrains cristallins et métamorphiques du Massif Central, et en bleu les terrains sédimentaires du Bassin Aquitain.





## LA PROBLEMATIQUE DU RISQUE D'INONDATION

### Configuration hydrographique.

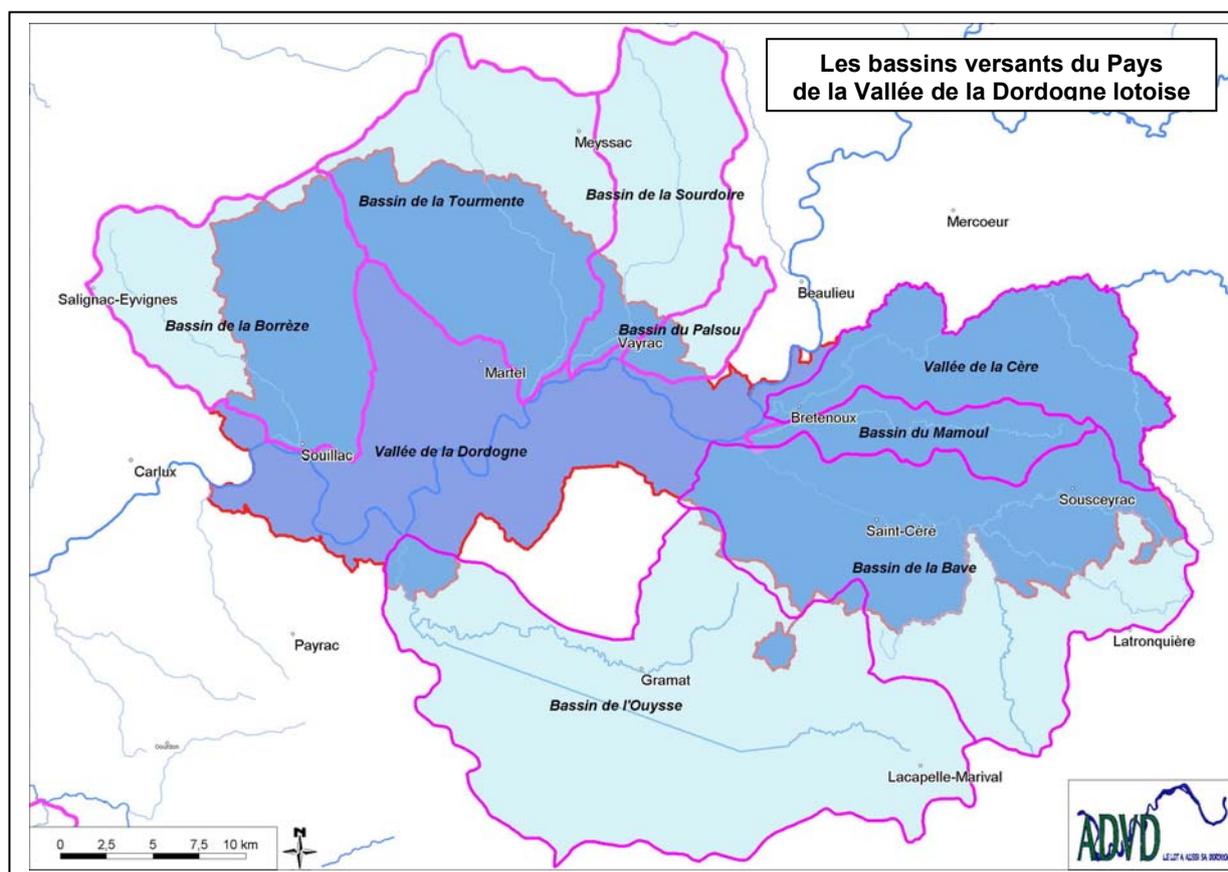
Le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise est situé sur un nœud hydrographique du bassin de la Dordogne, réunissant des affluents issus de zones géographiques fort différentes :

- Massif Central volcanique pour le bassin de la **Cère**,
- Ségala cristallin et Limargue liasique pour la **Bave** et le **Mamoul**,
- Coteaux liasiques et gréseux pour le **Palsou**, la **Sourdoire** et la **Tourmente**,
- Causses quercynois karstifiés pour la **Borrèze**, l'**Ouyse** et les affluents secondaires.

Ces différents bassins forment une marguerite dont les cours d'eau convergent vers la vallée de la **Dordogne** Quercynoise, large gouttière alluviale structurant ce territoire.

Ces neuf cours d'eau sont l'armature hydrographique du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise.

Ces conditions hydrographiques particulières déterminent des facteurs hydrologiques très prégnants, notamment en ce qui concerne la dynamique des crues inondantes et la géographie des plaines inondables.



Le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise a 14 % de sa superficie en zone inondable (122km<sup>2</sup>). Cette surface est le siège de nombreux enjeux, notamment humains avec environ 6 000 résidents soumis au risque d'inondation de manière permanente. La population saisonnière (résidences secondaires, campings, centres, hôtellerie...) soumise à l'aléa est également importante (près de 15 000 personnes), et de nombreuses zones d'activités concentrent une population pendulaire estimable à 3 000 personnes.

Il faut également signaler les phénomènes de ruissellement torrentiel de versants, observables, et ce de plus en plus fréquemment, sur des versants sensibles (déboisés, imperméabilisés, urbanisés...) et notamment autour des agglomérations (Souillac, Saint Céré, Bretenoux...).



Les agglomérations de Saint-Céré, Souillac, Vayrac et Bretenoux sont ainsi soumis à des risques de natures et de dynamiques différentes.

Les problématiques d'appréciation et de prévention des risques, occupent donc le cadre géographique et hydrologique, mais également celui de l'aménagement de l'espace, de la tête de bassin jusqu'au pluvial urbain ou au fossé agricole.

## Les régimes de crues.

Le territoire du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise est soumis à différents types de régimes de crues.

- Les crues de la Dordogne et de la Cère (bassins versants de plus de 1 000 km<sup>2</sup>), complexes car issues de bassin important, et se développant en plaine relativement large. Les caractéristiques de ces crues sont fluviales (montée de crue et décrue lente, temps de submersion important...), et ces vallées sont équipées de systèmes de prévision de crues.

La Dordogne à Souillac



Débits journaliers de 1994 - débits médians – quinquennales humide et sèche (banque hydro)

Le graphe montre un régime pluvio-thermal artificialisé par les barrages hydro-électriques du haut bassin (saccades hebdomadaires), avec des crues en saison humide et des basses eaux estivales.

Les montées de crue durent au moins une semaine, et plus pour les décrues. Les mois de décembre et janvier connaissent la plus forte récurrence de crues, mais les autres mois ne sont pas exempts de risques (d'octobre à mars).

- Les crues de la Bave et de l'Ouyse (bassins versants de 350 km<sup>2</sup>), complexes de par la taille du bassin versant et la disposition du réseau hydrographique, mais composites dans leur hydrologie (torrentielle et de plaine) et générées par des épisodes pluvieux multiples (orages et pluies océaniques). Notons que la commune de Saint-Céré dispose d'un système local d'annonce de crue opérationnel.

#### La Bave au Martinet



Débits journaliers de 1982 - débits médians – quinquennales humide et sèche (banque hydro)

Le régime est pluvio-thermal mais les crues sont réparties sur l'ensemble de l'année, avec des basses eaux centrées sur le mois d'août. L'année hydrologique 1981-1982 est représentative d'un régime de crues fréquentes. On y observe cinq épisodes dépassant la quinquennale humide en décembre, janvier, juillet, octobre, et décembre !

Les montées de crues sont variables (entre une demi-journée et plusieurs jours), ce qui permet de distinguer les épisodes orageux de ceux pluvio-océaniques.

Les décrues sont composites, avec un ralentissement en fin d'épisode, indiquant des vidanges de nappes souterraines relativement importantes.

C'est un régime à forte variabilité interannuelle, mais également intra-annuelle, une même année pouvant connaître des crues de 50 m<sup>3</sup>/s et un quasi tarissement.

- Les crues du Mamoul, de la Sourdoire, du Palsou, de la Tourmente, de la Borrèze (bassins versants inférieurs à 200 km<sup>2</sup>) ont des caractéristiques composites, avec des inondations de plaine à l'aval et des crues torrentielles à l'amont. Ces crues se caractérisent par des montées et décrues rapides et des facteurs aggravants fréquents (embâcles, effets de bouchons, remous...). La taille des bassins versants de ces cours d'eau les rend sensibles à des événements météorologiques variés, de l'orage violent d'été aux longs épisodes pluvieux d'hiver.

La Tourmente à Saint Denis lès Martel



Débits journaliers de 2001 - débits médians – quinquennales humide et sèche (banque hydro)

Le graphe indique un régime pluvio-thermal à hautes eaux d'hiver et de printemps (de décembre à mai). La variabilité intra-annuelle est forte, avec un rapport entre hauts débits et bas débits de plus de 1 à 100.

Les montées de crues sont rapides, ainsi que les décrues, avec un soutien de nappes en fin d'épisodes.

L'année hydrologique 2000-2001 illustre le caractère aléatoire d'occurrence des crues, avec un épisode intense, soudain et à plus de 40 m<sup>3</sup>/s au mois de juillet, et des crues également importantes aux mois de novembre et mai.

Retenons que ces bassins sont susceptibles de produire des crues inondantes violentes, avec une montée de crue rapide, les débits peuvent passer de 0,25 à 45 m<sup>3</sup>/s en 24 à 36 heures.

- Les ruisseaux secondaires et rus (Vignon, Limons, Caillon, Cacrey, Orgues, Autoire, Alba, Négrie, Font Vieille...) sont à l'origine de « coups d'eau » soudains et violents issus d'épisodes pluvio-orageux de saisons chaudes (printemps - été - automne). Sans prévision possible et avec des temps de gestion de crise réduits au minimum, ces phénomènes ont un fort impact sur les milieux et les riverains.
- Les versants sensibles au ruissellement superficiel et torrentiel sont répartis sur l'ensemble du territoire et ont tendance à se développer du fait de certaines pratiques agricoles et de l'extension des secteurs urbanisés, particulièrement autour des agglomérations sensibles aux « coups d'eau » (Saint-Céré, Souillac...).

**Devant cette variété et cette complexité des phénomènes, la réponse la plus adaptée est une approche de gestion intégrée à l'échelle des bassins versants. Cette démarche permet de proposer des solutions ciblées pour chaque type d'aléa, couplées avec une politique de reconquête des milieux et d'amélioration de l'état environnemental des bassins versants.**

**Ce constat a guidé la réflexion des instances politiques et techniques du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise et permet à ce jour de proposer des solutions d'animation et de maîtrise d'ouvrage intégrées et adaptées aux problématiques et enjeux soulevés.**



---

## CONCLUSION

---

Dans ce contexte, l'ADVD et le SYMAGE proposent de développer une démarche cohérente et opérationnelle de gestion et de prévention du risque d'inondation, au travers d'un Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise (PVDL).

Sa mise en œuvre s'inscrit dans la continuité logique et nécessaire des démarches territoriales engagées, des enjeux identifiés dans le SGIE, mais également du PPR inondation porté par les services de l'Etat sur l'ensemble de la vallée de la Dordogne et de ses affluents. Il est ainsi possible d'atteindre deux objectifs d'intérêt général :

1. Favoriser l'application des politiques publiques relatives à la prévention des risques et développer une véritable conscience du risque sur le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise.
2. Mettre en place un programme d'actions cohérentes et complémentaires, s'inscrivant sur le long terme, visant à réduire l'impact des inondations sur l'existant mais également à améliorer les fonctionnalités des hydrosystèmes et donc la préservation de la ressource eau.

**Dans la continuité de la candidature du bassin du Mamoul, et comme annoncé lors de la validation de celle-ci, cette démarche à l'échelle du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise respecte les critères de candidature pour l'appel à projet de Plan d'actions pour la prévention des Inondations, lancée par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (circulaire du 1er octobre 2002).**

- Elle se base sur une initiative locale forte, issue d'une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau locaux et institutionnels.
- Elle repose sur un diagnostic précis des problématiques et des enjeux relatifs au risque d'inondation.
- Elle propose une démarche de gestion intégrée à l'échelle des bassins versants soucieuse des milieux et des fonctionnements du territoire d'intervention.
- Elle s'appuie sur une maîtrise d'ouvrage unique, dotée de compétences spécifiquement dédiées aux problématiques d'écoulement et de gestion des cours d'eau.



-----

## **QUELQUES CHIFFRES CLES DU RISQUE D'INONDATION EN PVDL**

-----

les tableaux suivants indiquent, à l'échelle du Pays de la Vallée de la Dordogne Iotoise, les valeurs de référence utiles à la réflexion pour l'élaboration du PAPI. Ces données sont issues d'une synthèse des diagnostics hydro-environnementaux, réalisés pour chaque sous bassins en 2003 et 2004 par l'ADVD.



## 1. GEOGRAPHIE DU RISQUE D'INONDATION

Sous-bassins	Vallée de la Dordogne	Vallée de la Cère	Bassin du Mamoul	Bassin de la Bave	Bassin du Palsou	Bassin de la Sourdoire	Bassin de la Tourmente	Bassin de la Borrèze	Bassin de l'Ouyse
bassin versant (km <sup>2</sup> )	8 000	1 100	60	340	33	118	206	176	350
bassin PVDL* (km <sup>2</sup> )	244	125	60	191	11	16	119	105	9
cours d'eau PVDL (km)	88	87	38	127	7	15	39	17	6
zones inondables PVDL (km <sup>2</sup> )	55	11,2	6,6	13,5	5,9	7,2	15,7	5	2
Communes (nbre)	29	15	15	21	3	4	14	6	1
enjeux	Urbain Activités Agricole	Urbain agricole	Urbain Agricole	Urbain Activités	Urbain Agricole	Urbain Activités Agricole	Urbain Activités Agricole	Urbain Activités Agricole	Agricole
Type d'inondation	de plaine torrentiel	de plaine rapide	de plaine rapide torrentiel	de plaine rapide					

\*PVDL : Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise

Sources : DIREN Midi-Pyrénées - ADVL

Le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise couvre 880 km<sup>2</sup> au nord du lot, répartis en 9 sous bassins versants.

Le réseau hydrographique compte 424 km de linéaire de rivières, ruisseaux et rus, pour 122,1 km<sup>2</sup> de plaines inondables cumulées.

Le nombre non cumulé de communes soumises au risque est de 46 sur 62 que compte le Pays. Cela sans compter les phénomènes de ruissellements de versants non cartographiés au titre de l'aléa inondation.

## 2. HYDROLOGIE DU RISQUE D'INONDATION

Sous-bassins	Vallée de la Dordogne	Vallée de la Cère	Bassin du Mamoul	Bassin de la Bave	Bassin du Palsou	Bassin de la Sourdoire	Bassin de la Tourmente	Bassin de la Borrèze	Bassin de l'Ouyse
Sites de mesures	Souillac	Bretonoux	Prudhomme	St Céré		La Chapelle aux Saints	St Denis lès Martel	La Chapelle Auzac	Calès
module	168	27		4.2		1	2,1	1,6	10
Qi5	990	260	20	85		33	36	16	110
Qi10	1 100	310	30	100		38	43	19	120
Qi50	1 500	410	50	165		48	56	25	160
Qi100	2 500	520	60	200				32	
Qihist (date)	2 100 (déc 1944)	490 (déc 1907)	60 (oct 1960)	145 (juil 1982)		55,2 (sept 1992)	43,8 (août 1993)	25,2 (janvier 1996)	180 (fév 1974)

Sources : Banque Hydro - DIREN Midi-Pyrénées - ADVD - CACG - SOGREA

Les bassins équipés d'une station de suivi hydrométrique ont pu faire l'objet d'une expertise sur l'ensemble des débits de référence, certains ont fait l'objet d'étude hydraulique renseignant sur certaines valeurs (Mamoul). Le Palsou n'a fait l'objet d'aucune expertise à ce jour.

La diversité hydrographique implique une diversité hydrologique, et donc une multiplicité des régimes de crues. Le PVDL peut connaître des crues de tout type (de plaine, rapide, torrentielle, de versant), et à toute saison (d'hiver, orageuses...). L'occurrence des grandes crues historiques relevées dans le tableau l'illustre bien.

### 3. VULNERABILITE FACE AU RISQUE D'INONDATION

Éléments en zone inondable	Dordogne -Ouyse	Cère	Mamoul	Bave	Palsou	Sourdoire	Tourmente	Borrèze	PVDL (total non cumulé)
communes	20	6	7	13	3	4	10	2	40
Population permanente	2 850	550	660	3 200	200	450	425	700	± 6 000
Population saisonnière/ touristique	6 500	1 000	180	2 800	500	1 00	450	1200	±14 430
Enjeux d'activités	Indus/Agr BTP/laa/détails	Traiteur/métaux/IAA	Agri	méca/laa détails/agri	Agri/Détails/com	Agri/méca/détail	Agri/laa/détail	Indus/laa/BTP/détail	± 3 000
Equipement s publics	Tous réseaux - ouvrages /aires urbaines	Tous réseaux - ouvrages /aires urbaines	Tous réseaux - ouvrages /aires urbaines	Tous réseaux - ouvrages /aires urbaines	Tous réseaux - ouvrages /aires urbaines				
Utilisation agricole	Poly culture irriguée/ élevage	Poly culture irriguée/ élevage	Poly culture irriguée/ élevage	Poly culture irriguée/ élevage	Poly culture irriguée/ élevage				
Éléments aggravants	Pluvial urbain et drainage agricole	Pluvial urbain	Drainage agricole et déboisements	Pluvial urbain, drainage agricole, déboisements	Drainage agricole, déboisements	Drainage agricole, déboisements	Drainage agricole, déboisements	Pluvial urbain	

La vulnérabilité est forte sur les communes urbaines (Saint-Céré, Souillac, Vayrac, Bretenoux, Les Quatre-Routes) mais le mitage résidentiel est également présent sur toutes les communes rurales (plaines de la Dordogne, de la Tourmente, du Palsou et de la Sourdoire notamment).

La population saisonnière/touristique est très importante avec des lieux d'accueil nombreux soumis à l'aléa (campings, base de loisirs), particulièrement en vallée de la Dordogne.

Le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise est le siège de nombreux sites d'activités économiques, et la vulnérabilité humaine et matérielle dans ce domaine est également importante.



-----

**Diagnostic hydro-environnemental**

**du Pays de la Vallée de la Dordogne Iotoise**

-----

**ATLAS**



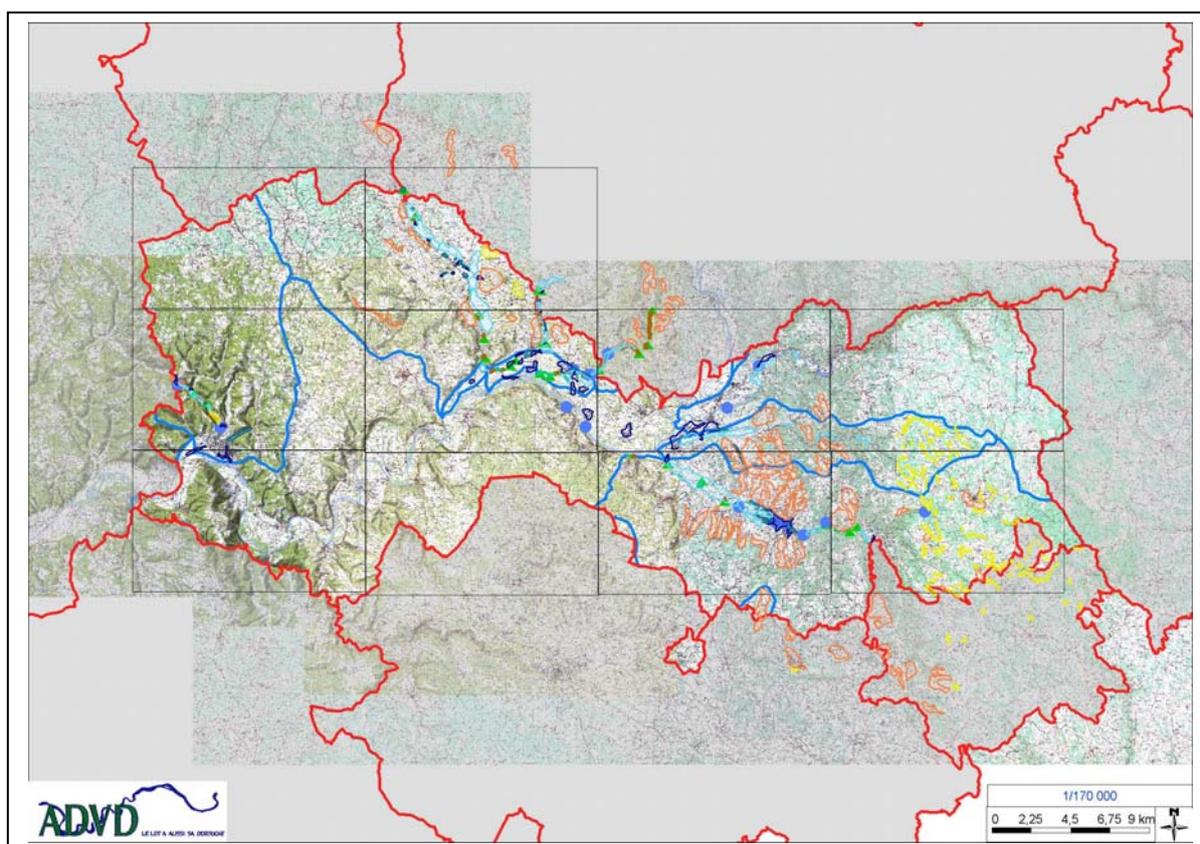
Le diagnostic hydro-environnemental du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise a été réalisé en 2004 par l'ADVD.

A la lumière des enjeux et problématiques relevés dans le SGIE, il localise les secteurs et sites concernés par des actions au titre du Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations.

Ce diagnostic est développé sous GéoConcept et a fait l'objet d'un découpage par bassin à une échelle plus précise. Il est ici présenté sous forme d'atlas par commodité de lecture.

Il fait l'objet de mises à jour et de compléments réguliers.

## TABLEAU D'ASSEMBLAGE





---

## PROPOSITION DE PROGRAMME GLOBAL QUINQUENNAL

---

La proposition financière est articulée autour de 2 volets et 4 axes, facilitant la lecture thématique du projet. Elle sera déclinée et précisée action par action, au niveau de chaque sous bassin au sein des commissions de programmation du SYMAGE.

Cette proposition de programme a été établie à partir d'expertises précises réalisées sur le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise (diagnostics hydro-environnementaux, études hydrauliques, d'impact et d'aménagement, dossiers loi sur l'eau...).

Le Plan de Prévention des Inondations sur le bassin du Mamoul, en cours de réalisation, a constitué un retour d'expérience de premier ordre pour valider cette estimation financière.

Tous les thèmes d'actions proposés dans ce programme ont pour objectif la lutte contre l'aléa inondation, par l'information, la prévention, l'aménagement et la reconquête des fonctionnalités des cours d'eau et de leur bassin. Aucun poste ne peut être justifié autrement dans le cadre de ce programme.

Pour illustrer notre propos, des précisions ou des exemples d'actions sont signalés pour chaque poste en italique et entre parenthèses.

<b>VOLET A : CONNAISSANCE, INFORMATION, PREVENTION ET ANIMATION</b>
---------------------------------------------------------------------

**Axe 1 : Connaître et animer**

Sous maîtrise d'ouvrage SYMAGE, actions en régie.

POSTE	ACTION	MONTANT TOTAL SUR 5 ANS (€HT)	MONTANT ANNEE 1 (€HT)
1 - 1	Engager les études complémentaires ciblées ( <i>hydrométéorologie des microbassins urbains, zones humides</i> )	155 000	80 000
1 - 2	Engager des processus de retour d'expérience ( <i>observatoire des chantiers</i> )	35 000	0
<b>TOTAL AXE 1</b>		<b>190 000</b>	<b>80 000</b>

Sous maîtrise d'ouvrage SYMAGE, actions déléguées à l'ADVD\*.

POSTE	ACTION	MONTANT TOTAL SUR 5 ANS (€HT)	MONTANT ANNEE 1 (€HT)
1 - 3	Sensibiliser et informer les acteurs et la population sur la démarche PAPI ( <i>exposition et sessions publiques</i> )	22 000	9 500
1 - 4	Elaborer des documents d'information grand public ( <i>journaux Pays, Conseil Général, Epidor</i> )	25 000	5 000
1 - 5	Assurer la structuration et la mise à jour des connaissances ( <i>Système d'Information Géographique</i> )	62 000	25 000
1 - 6	Animer le PAPI et assister le maître d'ouvrage dans sa mise en œuvre ( <i>secrétariat et animation des instances</i> )	125 000	25 000
1 - 7	Coordonner et piloter les actions du PAPI ( <i>instruction et suivi technique, cohérence avec les actions supra territoriales</i> )	75 000	15 000
1 - 8	Assister les acteurs concernés par la mise en œuvre des actions du PAPI ( <i>suivi auprès des collectivités locales</i> )	25 000	0
<b>TOTAL AXE 1</b>		<b>334 000</b>	<b>79 500</b>

\* Un groupe de travail multi partenarial animé par le Conseil Général du Lot viendra en appui technique.

**Axe 2 : Informer et alerter**

Sous maîtrise d'ouvrage SYMAGE, actions en régie.

POSTE	ACTION	MONTANT TOTAL SUR 5 ANS (€HT)	MONTANT ANNEE 1 (€HT)
2 - 1	Développer des systèmes d'alerte de crues ( <i>systèmes d'alerte locale sur les secteurs à enjeu urbain</i> )	90 000	18 000
2 - 2	Assurer les retours d'expériences des systèmes d'alerte existants ( <i>sur Vayrac et Saint Céré</i> )	30 000	10 000
2 - 3	Développer l'information et la gestion de crise auprès des collectivités locales ( <i>plans de sauvegarde – DICRIM</i> )	95 000	0
<b>TOTAL AXE 2</b>		<b>215 000</b>	<b>28 000</b>

Sous maîtrise d'ouvrage SYMAGE, actions déléguées à l'ADVD\*.

POSTE	ACTION	MONTANT TOTAL SUR 5 ANS (€HT)	MONTANT ANNEE 1 (€HT)
2 - 4	Assurer le lien avec les démarches à l'échelle du bassin Dordogne ( <i>relais avec SPC et Crudor</i> )	8 000	2 000
2 - 5	Participer à la culture du risque à l'échelle du territoire ( <i>actions auprès de la société civile</i> )	10 000	2 000
2 - 6	Participer aux actions de l'Etat auprès des collectivités locales ( <i>PPRi, DCS, plaques de crues</i> )	30 000	5 000
<b>TOTAL AXE 2</b>		<b>48 000</b>	<b>9 000</b>

\* Un groupe de travail multi partenarial animé par le Conseil Général du Lot viendra en appui technique.

<b>VOLET B : AMENAGEMENT ET GESTION</b>
-----------------------------------------

**Axe 3 : Protéger et maîtriser**

Sous maîtrise d'ouvrage SYMAGE, actions en régie.

POSTE	ACTION	MONTANT TOTAL SUR 5 ANS (€HT)	MONTANT ANNEE 1 (€HT)
3 - 1	Limiter le ruissellement superficiel sur les coteaux et versants sensibles <i>(écoulements superficiels directs)</i>	310 000	20 000
3 - 2	Modifier l'équipement hydraulique des lits et plaines avals pour réduire l'aléa <i>(équipements de moulins et autres)</i>	200 000	20 000
3 - 3	Réaliser des aménagements de protection des secteurs à forts enjeux <i>(génie hydraulique en enjeu urbain)</i>	3 200 000	515 000
3 - 4	Améliorer la transparence hydraulique des ouvrages aggravant l'aléa <i>(génie hydraulique ciblé)</i>	1 100 000	180 000
3 - 5	Réaliser des aménagements hydrauliques légers en tête de bassin <i>(type bassin d'orage)</i>	750 000	0
3 - 6	Mettre en place des aménagements de ralentissement dynamique <i>(maîtrise des écoulements amont)</i>	310 000	0
3 - 7	Valoriser les réseaux de pluviaux urbains pour réduire l'aléa <i>(dimensionnement et écoulements)</i>	450 000	90 000
3 - 8	Mobiliser des zones tampons en tête de bassin versant <i>(reconquête des fonctionnalités de zone humides)</i>	135 000	0
3 - 9	Mobiliser des champs d'expansion des crues <i>(aménagement et servitudes de sur-inondation)</i>	200 000	0
3 - 10	Conforter les secteurs à forts enjeux <i>(berges sensibles à l'érosion et zones de départ de charge solide)</i>	350 000	95 000
3 - 11	Assurer le libre écoulement et l'enlèvement des embâcles dans les lits <i>(priorisation d'actions ciblées)</i>	280 000	65 000
<b>TOTAL AXE 3</b>		<b>7 285 000</b>	<b>985 000</b>

**Axe 4 : Gérer et pérenniser**

Sous maîtrise d'ouvrage SYMAGE, actions en régie.

POSTE	ACTION	MONTANT TOTAL SUR 5 ANS (€HT)	MONTANT ANNEE 1 (€HT)
4 - 1	Prévenir la formation et le départ d'embâcles par opérations anticipées ( <i>gestion ciblée du libre écoulement</i> )	160 000	0
4 - 2	Participer à l'entretien des ouvrages et équipements hydrauliques ( <i>servitudes et opérations diverses</i> )	95 000	0
4 - 3	Maîtriser le foncier et le bâti sites de forts enjeux ( <i>acquisitions et servitudes diverses</i> )	230 000	0
4 - 4	Maintenir les fonctionnalités des champs d'expansion ( <i>servitudes d'entretien et de sur-inondation</i> )	65 000	10 000
4 - 5	Préserver les zones tampons et de dépôts identifiées ( <i>servitudes et opérations diverses</i> )	85 000	0
4 - 6	Favoriser la mise en œuvre de plans de gestion des nuisibles ( <i>plans de lutte ragondins</i> )	60 000	12 500
	Pérenniser la maintenance des systèmes d'alerte locale ( <i>en appui aux services techniques municipaux</i> )	30 000	10 000
<b>TOTAL AXE 4</b>		<b>725 000</b>	<b>32 500</b>

Sous maîtrise d'ouvrage SYMAGE, actions déléguées à l'ADVD\*.

POSTE	ACTION	MONTANT TOTAL SUR 5 ANS (€HT)	MONTANT ANNEE 1 (€HT)
4 - 7	Mettre à jour les diagnostics et données nécessaires au PAPI ( <i>expertises et suivi SIG</i> )	45 000	0
4 - 8	Accompagner le changement des pratiques et usages d'utilisation du sol ( <i>animation sur les pratiques agri-env</i> )	35 000	0
4 - 9	Participer à la réflexion sur les documents d'urbanisme ( <i>personne publique associée aux PLU</i> )	10 000	3 000
4 - 10	Participer à la réflexion sur la gestion forestière ( <i>guide de bonnes pratiques sylvicoles</i> )	10 000	3 000
<b>TOTAL AXE 4</b>		<b>100 000</b>	<b>6 000</b>

\* Un groupe de travail multi partenarial animé par le Conseil Général du Lot viendra en appui technique.

<b>SYNTHESE DU PROGRAMME GLOBAL QUINQUENNAL (€HT)</b>
-------------------------------------------------------

AXE	INTITULE	MAITRISE D'OUVRAGE SYMAGE		MONTANT TOTAL
		actions en régie	actions déléguées à l'ADVD	
1	<b>Connaître et animer</b>	190 000	334 000	524 000
2	<b>Informier et alerter</b>	215 000	48 000	263 000
3	<b>Protéger et maîtriser</b>	7 285 000	0	7 285 000
4	<b>Gérer et pérenniser</b>	725 000	100 000	825 000
	<b>TOTAL</b>	<b>8 415 000</b>	<b>482 000</b>	<b>8 897 000</b>

<b>CLEF DE REPARTITION FINANCIERE PREVISIONNELLE</b>
------------------------------------------------------

### Programme 2006-2010

SYMAGE \* : 20 %

ETAT : 40 %

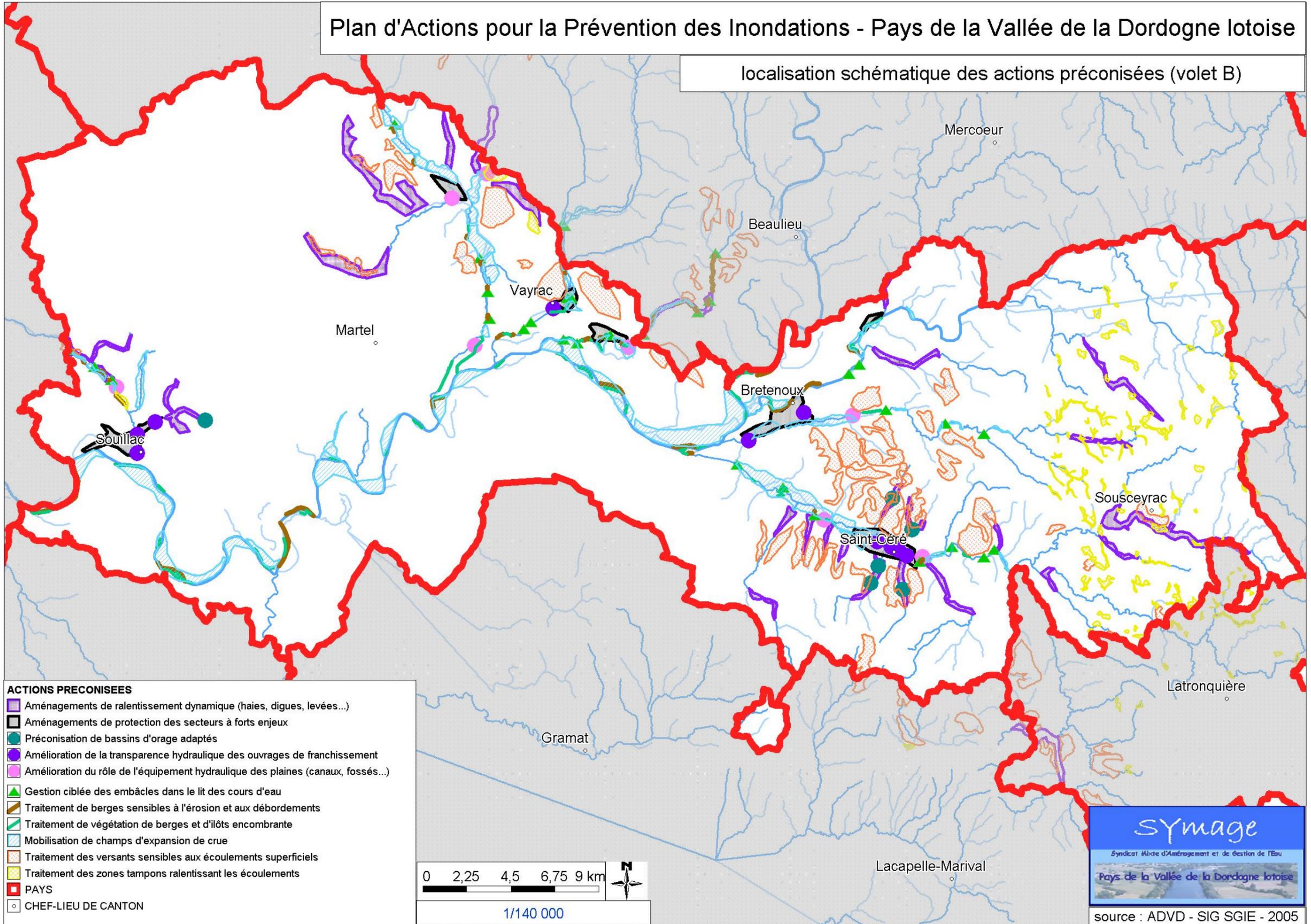
REGION : 40 %

\* Le Conseil Général du Lot, membre du SYMAGE, intervient à 2/3 de l'autofinancement, cet autofinancement étant plafonné à 20 % dans le cadre de programmes de travaux.



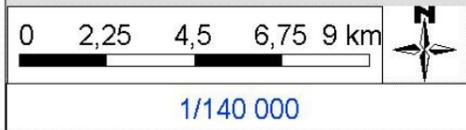
# Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations - Pays de la Vallée de la Dordogne Iotoise

localisation schématique des actions préconisées (volet B)



**ACTIONS PRECONISEES**

- Aménagements de ralentissement dynamique (haies, digues, levées...)
- Aménagements de protection des secteurs à forts enjeux
- Préconisation de bassins d'orage adaptés
- Amélioration de la transparence hydraulique des ouvrages de franchissement
- Amélioration du rôle de l'équipement hydraulique des plaines (canaux, fossés...)
- Gestion ciblée des embâcles dans le lit des cours d'eau
- Traitement de berges sensibles à l'érosion et aux débordements
- Traitement de végétation de berges et d'îlots encombrants
- Mobilisation de champs d'expansion de crue
- Traitement des versants sensibles aux écoulements superficiels
- Traitement des zones tampons ralentissant les écoulements
- PAYS
- CHEF-LIEU DE CANTON



source : ADVD - SIG SGIE - 2005